



District Aube de Football

Commission Départementale de l'Arbitrage

Saison 2017-2018

Procès-Verbal n°14

Réunion du 12 juin 2018 à 19 h 00

Président de séance : SALINGUE François

Présents: BANRY Jean-Michel; BOURDIER Sébastien (arrivé à 19h15); CUNY Francis ; GOMAS Olivier; GOMAS Yohann ; PEREIRA José; SPAY Nicolas

Excusés: BIDAULT François (CDRRFA); PAULET Philippe; PREMOSELLI Bernard; RAYBAUDI Thierry

Assistent : BOUGE Cédric (représentant du Comité Directeur)

François Salingue, président de la CDA ouvre la séance à 19 h 00.

1. PREAMBULE ET APPROBATION DU PV n°13

La CDA présente ses plus sincères condoléances à Bernard TOURNEGROS, représentant des arbitres au conseil de ligue, pour le deuil qui le touche.

Le PV n°13 est approuvé à l'unanimité des membres présents.

2. AUDITIONS :

La CDA constate l'absence de Sophian Belhadi, convoqué à 19h, et décide de le convoquer à sa prochaine réunion le lundi 02 juillet 2018 à 19h00.

3. COURRIERS ET INFORMATIONS DIVERSES

3.1 Courriels reçus

Le 16.05 Le secrétaire de l'Etoile de Lusigny demande à la CDA des explications sur les versements des frais d'arbitrage versé à l'un de ses arbitres. La demande est transmise au DAF

Le 17.05 TURPIN Clément signale une double désignation que Thierry corrige.

Le 18.05 L'AS VALLEE D'ANGLURE attire l'attention sur une désignation qu'elle considère anormal

Le 18.05 DIAB Sami-Khalil à 4h22 informe le DAF de son absence à désignation du jour même, l'information est transmise à la CDA le 21.05 à 19h30.

Le 19.05 MOUGHNI Mohamed questionne sur les délais de virement des frais d'arbitre ainsi que de la mise à jour de son dossier.

Le 19.05 AVETISSIAN David signale l'absence d'une équipe. Un rapport lui est demandé.

Le 20.05 à 13h38 BELHADI Sophian annonce son absence à désignation.

Le 20.05 BLANDIN Lény envoie un rapport circonstancié et signale une mauvaise manipulation de son compte MyFFF, Olivier est sollicité pour résoudre cette erreur.

Le 20.05 SAINDOU Abdou, THIEBLEMONT Jean-Claude, RAYBAUDI Xavier et BOUAJAJ Idris font parvenir un rapport disciplinaire. Un complément d'information est demandé à ces deux derniers.

Le 21.05 Patrick BLOND demande à la CDA à ne plus être désigné pour de l'observation ou du tutorat pour la fin de saison. Sa demande est prise en compte par les désigneurs de la CDA.

Le 21.05 MEMBRADO Yann dépose un rapport disciplinaire qui fait l'objet d'échange avec la CDA.

Le 21.05 BIDAULT François produit un écrit suite aux constats réalisés durant une observation.

Le 21.05 L'Etoile de Lusigny envoie un rapport relatif au déroulé d'un match en U17. L'arbitre officiant sur cette rencontre est invité à produire un écrit. L'ensemble des documents sont transmis ensuite au responsable des relations avec les clubs, Jean-Marc Pacholczyk.

Le 22.05 CHRUSTOWSKI Killien, via la boîte mail du DAF, s'excuse de son absence à désignation du 21.05.

Le 22.05 YAKINE Nassim rédige un rapport suite à l'absence d'une équipe pour lequel un complément d'information est nécessaire.

Le 22.05 DEGAND Maëlie fournit un certificat d'indisponibilité d'un mois suite à blessure musculaire. La CDA lui souhaite un prompt rétablissement.

Le 22.05 AVETISSIAN David demande un retrait de désignation pour le 26.05 pour réviser son BAC. La demande est acceptée au regard du motif donné.

Le 22.05 MICHEL Anthony annonce sa fin de saison suite à une blessure. La CDA lui souhaite un prompt rétablissement.

Le 23.05 CUNY Francis communique ses nouvelles coordonnées afin de mettre à jour son dossier administratif. Il demande si le lieu d'une rencontre de R2 sur laquelle il est désigné est fixé. Pour le moment, non.

Le 23.05 PIERRE Antoine s'étonne de ne pas avoir reçu son rapport d'observation. Il lui est conseillé de vérifier sur son compte MyFFF.

Le 23.05 SAINDOU Abdou fait parvenir un retour d'expérience suite à l'échange effectué dans la Marne.

Le 23.05 La commission des compétitions interpelle la CDA suite à un match de D3 et la gestion faite par l'arbitre sur cette rencontre. François SALINGUE revoit la situation avec l'arbitre concerné.

Le 23.05 ANGLADE Thierry se déclare disponible pour l'ensemble du mois de juin.

Le 23.05 DELANDHUY Raphaël pose une indisponibilité pour raison professionnelle.

Le 24.05 CUNY Francis envoie un rapport disciplinaire et demande s'il peut se produire en qualité de bénévole lorsqu'un match officiel est reporté ou annulé. La réponse est oui.

Le 24.05 SALINGUE François, SAINDOU Abdou et MEMBRADO Yann rédigent un rapport disciplinaire.

Le 25.05 Le FC Bar sur Aube demande s'il est possible de désigner un arbitre pour un match de D2 le 27.05.

Le 25.05 BELHADI Sophian envoie un certificat médical suite à son absence à désignation du 13.05.

Le 25.05 MARIVAL Patrick informe, via son référent de club, de ses nouvelles coordonnées postales et bancaires qui sont transmises au DAF pour mise à jour de son dossier.

Le 26.05 RYMARKIEWICZ Anthony annonce une indisponibilité de dernière minute. La CDA prévient les clubs et l'observateur concernés par son absence.

Le 26.05 BOURDIER Sébastien signale ne pas avoir réalisé son observation en raison de l'absence d'une équipe.

Le 27.05 EL BOUSSAIDI Anouar informe de son absence à désignation pour raison professionnelle.

Le 27.05 BELHADI Sophian annonce son absence à désignation. COLLAVINI Thomas prévient de l'absence de ce dernier via un rapport circonstancié.

Le 27.05 TRANSLER Kenny et BOLLE Corentin envoient un rapport disciplinaire.

Le 28.05 MEMBRADO Yann rédige un rapport disciplinaire complété suite à l'intervention de Francis.

Le 28.05 La secrétaire de l'US Vendeuvre signale une erreur de saisie sur la FMI de l'arbitre d'un match en D2.

Le 28.05 RAYBAUDI Thierry fait un retour sur l'échange avec la Haute-Marne du 27.05.

Le 28.05 Le président de l'ES Celles-Essoyes demande la désignation d'un arbitre pour le match du 03.06 en D2. Au regard de l'enjeu de cette dernière journée, la CDA fait le nécessaire.

Le 28.05 CUNY Francis demande à ne pas être désigné si son match du 03.06 est déprogrammé.

Le 28.05 AUGIER Auguste fait parvenir un rapport disciplinaire qu'il complète par un second écrit le 29.05.

Le 28.05 Bernard PREMOSELLI signale une demande d'indisponibilité posée hors délai.

Le 28.05 PEREIRA José fait copie à la CDA d'un courrier destiné à la CRA.

Le 29.05 SAINDOU Abdou signale l'absence d'un AA et la blessure, nécessitant l'évacuation par les pompiers, d'un joueur à qui la CDA souhaite un prompt rétablissement

Le 29.05 LACHAL Mohamed rédige un rapport disciplinaire.

Le 29.05 DELANDHUY Raphaël signale une modification dans ses disponibilités.

Le 29.05 Idris BOUAJAJ demande un retrait de désignation pour convenance personnelle. La CDA accède à sa demande et l'information est communiquée à Thierry.

Le 30.05 GRANGER Christophe manifeste sa déception de ne pas avoir pu officier sur un match de coupe en raison du forfait d'une équipe. François SALINGUE lui fait une réponse.

Le 30.05 BELHADI Sophian fait parvenir un CM pour ses absences du 20 et 27.05.18.

Le 30.05 RAYBAUDI Thierry met la CDA en copie de documents envoyés au District 52 dans le cadre d'un échange.

Le 30.05 ROUGE Olivier, arbitre haut-marnais, produit un retour d'expérience suite à l'échange inter-districts qu'il a réalisé. Son récit est corroboré par celui de Jean-Michel chargé de l'accueil du trio haut-marnais

Le 31.05 GUYOT Damien sollicite un retrait de désignation pour raison familiale. Bernard fait le nécessaire.

Le 31.05 MEZRICHE Toufik signale avoir utilisé une feuille de match papier, après accord du référent FMI, sur son match de coupe de l'Aube débuté avec 30 minutes de retard.

Le 01.06 GUILLET Erik et TRANSLER Kenny indiquent un souci pour une désignation à venir.

Le 01.06 AIT AMEUR Rachid fournit un justificatif à absence au match du 12.05. La CDA avait déjà accepté le motif de l'absence.

Le 03.06 TRANSLER Kenny rédige un rapport disciplinaire que Francis demande de compléter.

Le 03.06 BERTHOLLE Paul informe être de nouveau disponible.

Le 03.06 BARROIS Nicolas, arbitre marnais, attire l'attention du DAF sur le défraiement qu'il a perçu. Information transmise à la direction du DAF.

Le 04.06 L'AS La Vallée d'Anglure remercie la CDA pour sa réactivité face à ses demandes d'arbitres sur la saison. La CDA a apprécié recevoir ce mail.

Le 04.06 DE FARIA Thomas signale une désignation incompatible avec sa situation.

Le 04.06 GUYOT Damien remercie la CDA pour l'acceptation de sa requête.

Le 04.06 MEMBRADO Yann fait parvenir un rapport disciplinaire rédigé avec le soutien de Francis.

Le 05.06 PIMPERNET Hervé fait parvenir sa démission de l'arbitrage. La CDA le remercie pour les services rendus et compte sur lui pour poursuivre la fonction d'observateur/tuteur.

Le 05.06 SAINDOU Abdou rédige un rapport disciplinaire

Le 06.06 Gaël GIVRON s'inquiète de son nombre de match arbitré sur la saison et demande à être à nouveau désigné. Réponse lui est faite que cela n'est pas possible car il s'est mis indisponible du 02.06 au 02.09.18. De plus, la CDA a procédé à toutes les désignations pour les derniers matchs de la saison 2017-2018. La situation est transmise à la commission du statut de l'arbitrage pour information.

Le 06.06 ROYER Ange produit une prolongation d'indisponibilité.

Le 07.06 TAKHEBARI Messahoud signale l'absence d'une équipe.

Le 07.06 Rachid CHANDOURI et BILEL BOULEMNAKHER constate une double désignation à venir que Bernard corrige car la ligue est prioritaire

Le 07.06 Nabil IRCHAD sollicite un état des lieux de ses défraiements

Le 08.06 Abdou SAINDOU informe la CDA des modalités relatives aux défraiement en coupe de France

Le 10.06 la commission des compétitions demande à Jean Claude THIEBLEMONT son mot afin de passe pour clôturer la FMI de coupe

Le 11.06 Diamantino CRUZ annonce l'arrêt de ses fonctions d'arbitre officiel pour raison de santé. La CDA reste en attente du courrier officialisant sa décision et le remercie pour les services rendus à l'arbitrage

Le 11.06 Yann MEMBRADO rédige un rapport disciplinaire

Le 12.06 Auguste AUGIER produit un rapport disciplinaire

Le 12.06 Julien OLIVEIRA demande la procédure à suivre pour changer de club. François SALINGUE se met en lien avec lui.

3.2 Informations diverses

François SALINGUE demande au DAF que Patrick BLOND et Jean-Michel BANRY soient défrayés suite à leur déplacement pour effectuer une observation alors que l'arbitre désigné était absent à désignation.

La CDA soumet, pour avis, à la commission des compétitions le projet du memento de l'arbitre.

François SALINGUE échange avec Éric GRILLE pour trouver un compromis afin qu'il puisse poursuivre ses prestations pour la CDA. Il accepte de faire un tutorat jeune par mois si informé suffisamment à l'avance.

François SALINGUE informe la CRA de la composition des deux trios d'arbitres choisis pour les matchs du pôle Espoir de Reims contre celui de Dijon le 30 mai à Troyes à 14h30.

François SALINGUE demande au président du DAF la possibilité de remettre une récompense à JULIEN Emmanuel (15 ans et demi d'arbitrage) et ROYER Corentin, arbitre R3 (10 ans d'arbitrage) à l'occasion de leur dernier match prévu le 03.06.2018. La réponse est négative car les remises se font en début de saison lors du rassemblement.

Suite à la demande de l'ESTAC d'avoir des arbitres pour officier sur leur tournoi d'U13, le Président de la CDA échange avec le président du DAF des modalités permettant de désigner des arbitres sur cette manifestation. La désignation d'arbitres sur ce tournoi sera possible si une convention est signée entre l'ESTAC et le DAF. Finalement, au regard des délais de procédure, la CDA met à la disposition de l'ESTAC cinq des jeunes arbitres licenciés au club.

François SALINGUE envoie à l'ensemble des commissions du DAF les trames des prochains rapports utilisés par le corps arbitral du District.

François SALINGUE transmet, à l'ensemble de la CDA, un article publié dans la presse ayant pour sujet notre CTA qui met en avant le dynamisme de la CDA Aube.

Olivier GOMAS est chargé de faire la demande d'engagement de frais pour le rassemblement de début de saison prévu le 15.09.2018.

3.3 Informations District

Le 18.05 le DAF prévient l'ensemble des arbitres qu'en raison d'un souci technique de la FFF, le versement des indemnités prévu est retardé.

Les décisions prises à la CDA du 15.05.18 sont communiquées aux arbitres concernés le 24.05.18 et la convocation pour la CDA du 12.06 est envoyée le 31.05.18

La piste d'athlétisme et deux vestiaires sont réservés pour le test physique de début de saison prévue le 15.09.18.

Un Comité Directeur s'est tenu le 29 Mai 2018 auquel François SALINGUE assistait, les points essentiels sont :

- Les frais de déplacements des officiels vont être augmentés pour la saison 2018-2019. En revanche, l'augmentation des frais de formation et d'équipements a été refusée ;
- La commission des compétitions souhaite refondre les catégories jeunes et anticiper d'une année les mesures fédérales qui interviendront pour la saison 2019-2020, à savoir des catégories U14 ; U16 ; U18. Cela devrait permettre beaucoup moins de reports de matchs et un suivi de cohorte plus facile. La CDA reste dans l'attente des décisions à venir afin d'adapter ses catégories jeunes arbitres et ses désignations en conséquence
- François SALINGUE a informé de la création d'un mémento de l'arbitre et de l'arbitre auxiliaire pour la saison prochaine
- La validation du règlement intérieur de la CDA 2018-2019 a été reportée au prochain comité directeur ;
- Il a également été présenté le nouveau barème du cumul des matchs de suspension. François SALINGUE a exprimé son désaccord car cela laisse une marge de manœuvre supplémentaire aux clubs de commettre des incivilités alors que l'objectif de ce barème est justement de les réduire. Il ne remet pas en cause le bienfondé de ce dispositif mais l'échelle de sanction qui lui est attribué.
- La CDA a informé qu'elle mettrait tout en œuvre pour désigner des trios sur la 1^{ère} division District
- Désormais, il faudrait une indisponibilité médicale de 3 semaines pour qu'un certificat de reprise soit nécessaire
- Les échanges avec le District 89 restent pour le moment à l'état de projet
- François SALINGUE verra avec la commission des compétitions la gestion des rapports circonstanciés pour l'année prochaine.
- Le CD a accepté le fait qu'un délégué puisse également faire des tutorats de jeunes arbitres.
- La Commission des Compétitions indique qu'à partir de la saison prochaine des arbitres seront désignés sur tous les matchs de Coupe Daniel Roy et non plus seulement à partir des quarts de finale

- Enfin, le Comité Directeur a validé les radiations suivantes, sur proposition de la CDA :

Nom-Prénom	Licencié 2017-2018	Observations
BRAHIM Ahmed	non	non licencié deux saisons de suite
BYLL Marvin	non	non licencié deux saisons de suite
CHIADMI Mohamed	non	non licencié deux saisons de suite
DE SOUSA Renato	non	non licencié deux saisons de suite
DJEDJE Arnaud	non	non licencié deux saisons de suite
DUC Sullivan	non	non licencié deux saisons de suite
EL GARROUDI Abdalmalik	non	non licencié deux saisons de suite
EL MAHROUM Salim	non	non licencié deux saisons de suite
EL MOKHTARI Brahim	non	non licencié deux saisons de suite
FONTAINE Jean-Paul	non	non licencié deux saisons de suite
GILLOT Lorenzo	non	non licencié deux saisons de suite
KIZILASLANOGLU Davut	non	non licencié deux saisons de suite
LABYAD Soubail	non	non licencié deux saisons de suite
LONDINIÈRE Peter	non	non licencié deux saisons de suite
MBEUNO Bryan	non	non licencié deux saisons de suite
MONTANTIN Yanis	non	non licencié deux saisons de suite
MOURLON William	non	non licencié deux saisons de suite
SENE Jonathan	non	non licencié deux saisons de suite

CALONNE Loïc	oui	Echec terrain 2017-2018
--------------	-----	--------------------------------

3.4 La commission des compétitions informe :

Le 16.05 du tirage au sort des quarts de finale de coupe de l'AUBE - VW JEANNIN AUTO ainsi que :

- En commun accord entre les 2 clubs, le match FC Morgendois-Port. Rom 2 / Et. Chapelaine 1 en championnat U15 1^{ère} div. gr A prévu le 26.05.18 à 16h est avancé au 19.05.18 à 15h. Il est également inversé et se jouera au complexe Lucien Pinet 2 à la Chapelle Saint-Luc ;
- Compte tenu de la décision de la commission des compétitions du 04.04.18, le match Malgache / FC Chesterfield en Coupe Elite - Touloukowitz du 01.04.18, donné à rejouer, est reprogrammé le 30.05.18 à 19h au complexe sportif Lucien Pinet 1.

Le 17.05 que suite à la décision de la commission de discipline notifiée au club de l'O. Chapelain, les matchs ST Aubinoise A.J / O. Chapelain du 20.05.18 et Rosières OM 2 / O. Chapelain du 27.05.18 en championnat départemental 2 gr A sont déprogrammés.

Le 18.05 du forfait de Bar-sur-Aube FC 2 pour le match du 19.05 l'opposant à Nord Est Auboisi 1 en coupe U15 consolante.

Le 22.05 que l'équipe U19 de Bar-sur-Aube FC 1 est déclarée forfait général en conséquence le match FOOT 2000 / Bar-sur-Aube FC en coupe U19 Aube - Haute-Marne du 02.06.18 n'aura pas lieu.

Le 23.05 du forfait en U17 du FC Nogentais 2 pour le match du 26.05 l'opposant à Vaudoise-Virey 1 ; mais aussi que l'équipe U15 PH de Creney-Lusigny 1 sera déclarée forfait général et qu'en conséquence le match Creney-Lusigny 2 / Foot Seine 1 en U15 Excellence du 26.05 n'aura pas lieu.

Le 24.05 la liste des matchs de coupe de l'Aube à couvrir le 30.05 ainsi que le tirage au sort des ½ finales des coupes U19, U17 et U15

Le 25.05 du Forfait General de l'équipe U17 Saint Julien 2 qui évolue en championnat U17 District. Par conséquent, le match Aube Sud Loisirs / FCAT 2 du 1^{er} tour de la coupe U17 Consolante programmé le 06.05.18 à 19h se jouera le 16.06.18 à 16h. Ainsi le vainqueur de ce match qui devait jouer St Julien 2 gagnera son match par forfait au tour suivant.

Le 25.05 que le match ASVPO-AGT 1 / FC Morgendois-Port. Rom 1 en championnat U15 Excellence prévu au stade communal de Messon le 26.05.18 à 15h se jouera au stade communal de Macey.

Le 29.05 que le match Foot Seine U17 / Creney-Lusigny 2 en U17 District prévu au stade communal de Vallant st Georges le 02.06.18 à 15h se jouera au stade André Doré de Fontaine Les Grès.

Le 30.05 que :

- Compte tenu de la perte du match par pénalité pour l'équipe de Troyes Municipaux, le dernier quart de finale de la coupe consolante U15 opposera ASOFA-Marigny à l'ASVPO-AGT 2 au stade municipal de Mesnil st Loup. Ce match a été programmé le 09.06.18 à 15h mais peut être avancé au 02.06.18 à 15h comme les 3 autres quarts de finale dans le respect de l'article 18.2.1 des RP du district (accord des 2 clubs avant jeudi 19h) ;

- La commission des compétitions laisse la possibilité d'avancer le match Et. Chapelaine 1 / Vaudoise/Virey 1 en coupe U15 Principale du 02.06.18 à 15h se jouera au complexe Lucien Pinet 1 à La Chapelle St Luc ;
- Le match ASVPO-AGTv1 / Rosières OM 1 en coupe U15 Consolante prévu au stade communal de Messon le 02.06.18 à 15h se jouera au stade de Songis de Troyes.

Le 31.05 des tirages au sort des ½ finales des différentes coupes du DAF. La commission informe que le match de coupe Elite - Toulkowitz, Trois Vallées / FC Chesterfield est avancé au 06.06.18 à 19h en raison du match de coupe de France que Trois Vallées dispute le 10.06.18.

De même, le match Nogent Port. / FCAT en coupe de l'Aube - VW Jeannin Auto est avancé au 06.06.18 à 19h en raison du match de coupe de France que dispute le Nogent Port le 10.06.18.

Le 31.05 que le match FCAT – Marnaval en coupe U19 Aube – Haute-Marne prévu au complexe sportif Jean Bianchi 1 de St André les Vergers le 02.06.18 à 15h se jouera au complexe sportif Henri Jacquot 1 de Pont Ste Marie.

Le 01.06 du forfait du FC Nogentais 2 pour le match l'opposant à E.S.N.A en U17 du 02.06.18.

Le 04.06 du forfait du FC Nogentais 2 en U17 pour le match du 09.06 l'opposant à Vaudoise/Virey 1.

Le 05.06 :

- Que le match de ½ finale de la coupe de l'Aube Aube Sud Vanne 1 / FC Nogentais 1 du 10.06 est avancé au 08.06.18 à 19h ;
- Du tirage au sort des ½ finales U15 principale et consolante ;
- Que le match St Julien 1 - Foot Seine U17 1, du 16.06 à 16h, en coupe U17 Principale prévu au stade de la Burie se jouera au stade Gambetta de St Julien les Villas.

Le 07.06 que le match d'U17 opposant le FCAT 2 à Foot Seine 1 du 09.06.18 se déroulera au stade Emile Buck de la Rivière de Corps.

3.5 Informations Ligue

La ligue fait suivre à la CDA l'extrait du PV de la réunion de la Commission Fédérale des Pratiques Séniors-Section Féminine concernant la Phase d'Accession Nationale 2017/2018.

3.6 Informations de la CRA

Alain SARS, via la CRA, invite François BIDAULT en sa qualité de président départemental du recrutement et de la fidélisation des arbitres, à une réunion qui se tiendra le 17.06.2018 à Paris. En cas d'indisponibilité de François, le président de la CDA s'y rendra pour représenter l'Aube.

Remerciements à la CRA pour l'envoi des PV16 et 17 de la CFA. Notre candidat JAF, Julien OLIVEIRA, n'est pas reçu à sa candidature. La CDA l'encourage à renouveler cette expérience.

François SALINGUE communique à la CRA les effectifs arbitres au 1^{er} juin 2018 pour notre district (174 arbitres).

Remerciements à la CRA pour l'envoi du PV de la plénière du 16 Avril 2018. La prochaine réunion plénière est prévue le 25 Juin 2018 à 18h30 à Champigneulle.

3.7 La commission des compétitions informe :

Le 18.05 du changement d'affectation de terrain pour l'équipe d'U19 DH du FCAT.

Le 22.05 du forfait en U19 de l'équipe de St Julien sur le match l'opposant à Taissy le 26.05 ainsi que le changement de terrain pour le match d'U17 PH FC Nogentais/RC Sézanne qui se déroulera au stade de l'Agora.

Le 23.05 du forfait de Creney-Lusigny en U15 PH pour le match du 26.05 l'opposant à Eclaron.

Le 24.05 la liste des 6 matchs aubois du 1^{er} tour de la Coupe de France qui se dérouleront le 10.06.2018.

Le 25.05 que la rencontre AFMR - ASPTT Chalons du 27.05 est déprogrammée.

Le 01.06 que la rencontre AFMR - Saints Geosmes F.C. du 03.06 est déprogrammée.

4. DESIGNATIONS

4.1 Adultes (Bernard Prémosselli)

La Commission des Compétitions informe la CDA que Farid EL BOUSSAIDI s'est trompé dans la saisie des sanctions administratives à l'issue d'une rencontre qu'il a officié. La CDA décide de le sanctionner d'un avertissement pour cette carence administrative et lui fera un rappel des procédures à respecter.

Le 18.05, Bernard est sollicité par Jean-Yves FRAIPONT, désignateur ligue, pour couvrir un match en R3 du 20.05 qui n'a finalement pas eu lieu.

A l'annonce du 1^{er} tour de Coupe de France prévu le 10.06.2018, François SALINGUE demande au DAF, l'envoi d'un courrier informant les arbitres de la tenue de matchs durant le mois de juin où se combinent finales de coupes départementales et 1^{er} tour de la coupe de France.

Désignations Finales Séniors 2018 :

	Coupe de l'Aube	Coupe Elite	Coupe Daniel Roy	Challenge du District
Central	Pereira	Saindou	De Faria	Cuny
Assistant 1	Noblot	Guyot	Difallah	Granger
Assistant 2	Collavini	Guillet	Delandhuy	Pierre
Arbitre remplaçant	Lobreau	Boulemnacker	Augier	Boulacheb

François SALINGUE envoie le 09.06 un courrier aux arbitres concernés les informant de ces désignations.

Nicola SPAY présente les classements adultes pour la saison 2017-2018 que la CDA valide. Il présente ensuite les affectations des arbitres séniors pour la saison 2018-2019. Après présentation au Comité Directeur, elles seront communiquées aux arbitres lors du rassemblement de début de saison.

Bilan de la saison 2017-2018 pour Bernard:

- Un gros investissement pour un bénévole ;
- 1008 désignations district effectuées pour 149 rencontres remises ;
- 444 désignations en ligue effectuées pour 68 reports de match ;
- Les 8 échanges effectués avec les CDA Haute-Marne et Marne se sont très bien déroulés.

4.2 Jeunes (Thierry Raybaudi)

François SALINGUE remercie chaleureusement Bastien DECHEPY d'avoir permis à 6 de nos jeunes arbitres d'officier les rencontres opposant les pôles espoir de Reims à celui de Dijon le 30.05.18. Un grand merci à notre CTA pour l'encadrement et les bons conseils qu'il a pu leur transmettre. Un article sera disponible dans un prochain foot10mag.

Désignations Finales Jeunes 2018 :

	Coupe U15 Consolante	Coupe U15 Principale	Coupe U17 Consolante	Coupe U17 Principale	Coupe U19 Aube - Haute- Marne
Central	CHANDOURI Halim	RAYBAUDI Xavier	KALAILOUI Rachid	KERSENA Anwar	RAYBAUDI Loïc
Assistant 1	YAKINE Nassim	BOUAJAJ Idriss	CHRUSTOWSKI Killien	COFFINET Maxence	CHIRON Quentin
Assistant 2	TURPIN Clément	DEGAND Floris	IRCHAD Nabil	BOUAJAJ Sami	POISSENOT Loïc

Thierry va contacter par téléphone les arbitres concernés pour les informer de cette désignation. Pour cette journée, Thierry sera accompagné par François BIDAULT toute la journée et José l'après midi. D'autres membres de la CDA y assisteront.

Nicolas SPAY présente le classement de nos jeunes pour cette saison 2017-2018 que la CDA valide. Il est ensuite procédé aux validations de la partie pratique des stagiaires. Seul un arbitre n'a pas obtenu les minima. Les résultats seront présentés au Comité Directeur.

Les affectations des jeunes pour la saison 2018-2019 seront étudiées dès que la commission des compétitions sera fixée sur les catégories jeunes qui seront mises en place la saison prochaine.

La CDA, après un retour de la commission des compétitions, adresse à BOUAJAJ Idris un rappel à ses obligations administratives. Il lui est demandé une plus grande attention à la saisine de la FMI.

Bilan de la saison 2017-2018 pour Thierry :

- 731 désignations effectuées dont 290 en Ligue et Fédération et 52 désignations d'adultes en U19. (pour comparaison saison 2016-2017 : 662 et 686 en 2015-2016) ;
- 15 des 16 adultes désignables en U19 ont officié au moins un match
- 66 absences d'arbitres sur les 731 désignations (9%) dont seulement 27 sont excusées
- 19 jeunes ont été sanctionnés sur les 51 arbitres. Neuf de nos jeunes débiteront la saison 2018-2019 avec une privation de désignation
- Sur 731 désignations, nous déplorons 120 reports et 65 forfaits, soit plus de 25 % d'annulation, (en comparaison, 2016-2017 : 23,11 % ; 2015-2016 : 23,18 %).
- Au total, ce sont 164 modifications de désignation qui ont dû être faite après leur mise en ligne, soit 22,43% de l'ensemble
- En conclusion, pour un bénévole (si le terme convient toujours), la gestion des désignations est extrêmement chronophage, et cela s'est empiré cette année. Il est temps que des solutions soient trouvées au niveau du District.

En raison de ses contraintes professionnelles, Thierry se déclare prêt à céder sa place de désigneurs à un autre membre de la CDA. François SALINGUE s'est entretenu avec lui par téléphone et une réflexion va être faite afin de proposer une solution à la CDA au début de la saison prochaine.

4.3 Observations – Tutorats

Nicolas communique, le 04.06 au DAF, la liste des observateurs à défrayer suite à des observations réalisées sur des matchs de ligue. Il envoie aux tuteurs le 09.06 un questionnaire afin de faire le point sur l'année écoulée et préparer la saison à venir.

Bilan des tutorats et observations suivis par François :

- 14 JAD sur 20 ont été observés, 2 étaient blessés, 2 autres étaient suspendus et les 2 derniers ont été absents le jour de l'observation ;
- Sur les 13 stagiaires de mai 2017, 8 sont validés, 2 sont suspendus et 3 restant à valider ;
- 157 désignations effectuées : 16 arbitres absents à désignation, 2 arbitres suspendus, 14 forfaits d'équipe et 31 rencontres reportées.
- 85 tutorats ont permis de valider 16 jeunes arbitres issus des dernières FIA

Bilan des tutorats et observations suivis par Jean-Michel :

- 107 observations adultes
- 8 tutorats
- 8 désignations pour accueillir les arbitres marnais et haut-marnais
- 22 désignations en foot universitaire et 10 futsal

Nicolas SPAY félicite et remercie l'ensemble des observateurs qui se sont bien approprié la trame du nouveau rapport qui ont toujours été renvoyés dans les temps ce qui a facilité leur bonne gestion.

5. ETDA

Nicolas SPAY, suite à sa participation à la formation 1^{er} degré qu'il a suivi à Liévin le week-end du 03 juin, fait état d'éléments qu'il a récupéré permettant de travailler sur la mise en place et l'organisation de l'ETDA. Une réflexion sera menée pour installer cette commission. Celle-ci sera ensuite présentée au Président du District.

5.1 Formation Ligue adultes et jeunes

5.1.1 Adultes

Sébastien qui a effectué cette saison 8 formations au district et corrigé 42 questionnaires, rappelle le 18.05 à l'ensemble du groupe la tenue du test théorique du vendredi 25 mai au siège du District à partir de 19h. Cinq des arbitres ayant suivi cette formation partiellement ou totalement sont présents au probatoire ligue : Abdou, Aurélien, Francis, Nabil et Yacine. Anthony Michel a renoncé à sa candidature ligue et ne s'est pas présenté aux examens probatoires.

Sébastien présente les résultats des tests théoriques obtenus au probatoire par les candidats et indique que les tests physiques ont été réussis avec une grande facilité.

Après étude des résultats obtenus aux probatoires, la CDA décide de présenter :

- Abdou SAINDOU, Francis CUNY et Yacine DIFALLAH à l'examen d'arbitre de Ligue 3 ;
- Anthony PEREZ et Bilel BOULEMNACKER en cas d'échec terrain cette saison à l'examen d'arbitre R3
- Aurélien CHEDRU à l'examen d'arbitre de Ligue Assistant

François SALINGUE se charge de remonter ces informations à la CRA.

5.1.2 Jeunes

Yohann a envoyé un questionnaire mi-mai à l'ensemble du groupe avec un retour du questionnaire demandé pour le 10.06. Il constate un très faible retour du questionnaire.

Après étude des résultats et de l'investissement tout au long de la saison, la CDA décide de présenter à l'examen de Jeune arbitre de Ligue : Tristan FERNANDES, Sami BOUAJAJ, Killien CHRUSTOWSKI

François SALINGUE se charge de remonter ces informations à la CRA.

Cette saison, Yohann a procédé 4 rencontres au district et a préparé 6 questionnaires. Malheureusement, la CDA déplore le fait que plus de la moitié des inscrits n'ont pas suivi sérieusement la formation, soit par les nombreuses absences, soit par l'absence de renvoi des questionnaires proposés, soit encore par l'absence de communication.

5.2 Pôle physique

Bilan de la saison 2017-2018 :

Les entraînements se sont tenus tout au long de la saison avec un groupe de fidèles, dans la convivialité et l'entraide. Les entraînements sont terminés pour cette saison. Ils reprendront début août. Une communication via le DAF sera faite pour préciser la date à l'ensemble des arbitres. Les séances se tiendront toujours le mercredi soir à la piste d'Henri Terré à partir de 18h30.

La CDA rappelle aux arbitres qu'il est possible de délocaliser les entraînements à la condition qu'un terrain ou une piste d'athlétisme soit mis à disposition et qu'un groupe d'arbitres soit convenablement constitué.

5.3 Pôle Potentiel Talent

Au regard des prestations des arbitres promotionnels cette saison, la CDA décide :

- De maintenir Francis CUNY dans la catégorie D1P (sous réserve de la réussite à l'examen ligue) ;
- D'intégrer Abdou SAINDOU dans la catégorie D1P (sous réserve de la réussite à l'examen ligue) ;
- D'intégrer Yacine DIFALLAH dans la catégorie D1P (sous réserve de la réussite à l'examen ligue) ;

Pour la saison prochaine, la CDA va continuer à développer cette filière promotionnelle afin de faire évoluer les arbitres possédant un potentiel en devenir. Les majors de chaque catégorie se verront proposer d'intégrer cette filière à la rentrée 2018-2019.

5.4 Formation Initiale en Arbitrage (FIA)

L'Etoile de Lusigny demande la conduite à tenir pour l'un de ses candidats ayant échoué à la FIA de décembre. La CDA lui répond qu'il peut se représenter à la prochaine FIA de septembre. Relativement à la demande de dérogation pour un souci de distance entre le siège du club et le futur domicile de son candidat, la CDA lui conseille de se rapprocher de la commission compétente.

Les salles du centre sportif ainsi qu'un terrain du Complexe Sportif Henri Terré sont réservés pour la FIA des 22,29.09 et le 06.10.2018.

Francis CUNY, Pascal DALLA POZZA et François SALINGUE ont participé à la formation d'initiateur en arbitrage qui s'est tenue le 10.06 à Nancy. Nicolas SPAY les a accompagnés afin de valider la partie pratique de formateur 1^{er} degré. Le DAF a accepté de prendre en charges les frais de transport car cette formation sera ensuite réinvestie en faveur du District Aube de Football par les participants.

Bilan de la saison 2017-2018 :

- Nombre d'arbitres formés : 25. Il est important de savoir que 9 autres candidats à cette formation ont été totalement ou partiellement absents aux séances de formation et donc non présentable à l'examen
- Nombre d'arbitres ayant réussis la partie théorique : 18
- Nombre d'arbitres ayant validé la partie terrain : 16 et 1 échec.
- Nombre de tutorats effectués : 87

5.5 Formation/recyclage arbitres auxiliaires

Le 25.05 seulement 4 des 10 candidats prévus pour ce rattrapage se sont présentés. Après correction du test de connaissance 3 candidats sont reçus. Les résultats sont transmis au DAF pour mise à jour des dossiers.

En raison de leur échec ou de leur absence aux tests, les noms ci-dessous n'ont plus le titre d'arbitre auxiliaire pour la saison 2018-2019 :

ANDRE Jean-Paul, ASOFA (La CDA acte sa démission) ; BENOIST Emmanuel, Bagneux-Clesles ; CALIO Dominique, Conflans ; DOUINE Olivier, Conflans ; HERTZOG Martial, Longsols ; THIERRY Nicolas, Traînel ; VASSEUR Laurent, Saint-Aubin ; VERRAT Ghislain, Petit Mesnil – Unienville.

La prochaine formation auxiliaire se tiendra le 22.09.2018. Ce jour seront conviés tous les arbitres auxiliaires actuellement en exercice, ainsi que les possibles candidats. A l'issue de cette journée, un examen théorique se tiendra où il faudra obtenir la note de 10/20. En cas d'échec, un rattrapage sera proposé le 06.10.2018.

François SALINGUE procède à la réservation des salles auprès de la Direction du DAF.

6 TOUR DE TABLE ET QUESTIONS DIVERSES

Olivier met en avant les difficultés rencontrées avec la nouvelle plate-forme MyFFF qui a causé de nombreux problèmes durant la saison avec un faible soutien de la part de la ligue. Il demande à ce que soit précisé dans le mémento de l'arbitre les contacts ligue et les rapports disciplinaires à utiliser lorsqu'un arbitre de district est désigné sur une compétition régionale. Il est également satisfait de la saison écoulée.

Yohann souhaite poursuivre ses fonctions la saison prochaine et s'excuse de ne pas avoir eu, cette saison, tout l'investissement qu'il aurait souhaité avoir. Il demande s'il est possible d'envisager la mise en place du principe mentor pour nos jeunes potentiel JAF.

Sébastien est satisfait de la saison écoulée et poursuivra ses fonctions la saison prochaine.

Nicolas après cette première année d'expérience au sein de la CDA poursuit ses fonctions.

Francis souligne que les rapports disciplinaires ce sont globalement améliorés. Toutefois, il y en a encore trop qui sont incomplets. Il constate peu de sollicitation de la part de ses collègues. Il souhaite poursuivre sa fonction la saison prochaine.

Jean-Michel souhaite poursuivra ses fonctions la saison prochaine sur les mêmes bases.

Cédric BOUGE, au nom de la commission du statut de l'arbitrage, remercie la CDA pour la bonne communication qui a été mise en place cette saison entre les deux commissions. Il remercie chaleureusement Thierry pour les désignations qu'il a eu à effectuer pour couvrir les compétitions de Ligue. Enfin, il fait part de ses remarques sur le futur règlement intérieur de la CDA. François SALINGUE prend acte des remarques et procédera aux modifications.

José informe qu'entre chaque CDA, il traite près de 150 mails ce qui demande beaucoup de temps personnel. Il poursuivra la saison prochaine sa fonction de secrétaire.

Enfin, François SALINGUE tient à remercier l'ensemble des membres de la CDA pour l'investissement et le temps qu'ils ont passé tout au long de la saison pour permettre un travail de qualité qui a été apprécié par la majorité des arbitres et membres des différentes commissions.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président de la CDA, François SALINGUE, lève la séance à 23h30

La prochaine réunion de la C.D.A. numéro 1 pour la saison 2018-2019 est prévue le 02.07.2018 à 18h30

Pour la Commission Départementale d'Arbitrage

Le Président de séance

François SALINGUE

Le Secrétaire de séance

José PEREIRA